

Communiqué de l'ASPO/BirdLife Suisse du 25 janvier 2012

Politique agricole 2014-2017: l'environnement laissé pour compte

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse salue sur le principe le message sur la politique agricole 2014-2017 approuvé par le Conseil fédéral. La suppression des contributions forfaitaires pour animaux en particulier constitue un pas dans la bonne direction. La réorientation des moyens vers des incitations axées sur les prestations ne va cependant pas assez loin: alors que les objectifs fixés dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement sont atteints, cette dernière continue à servir de prétexte pour le versement de grosses contributions forfaitaires sans aucune légitimité constitutionnelle. Les paiements directs ont eu jusqu'à présent trop peu d'effets positifs sur la biodiversité. Il est capital d'y remédier. Pour cela, il est impératif d'opérer un changement de cap conséquent en basant les paiements directs sur des prestations.

La politique agricole qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui n'a pas permis de freiner le déclin de la biodiversité dans les paysages cultivés, encore moins d'inverser la tendance. Les études sur l'évolution des effectifs des oiseaux nicheurs dans les surfaces de compensation écologique le montrent bien. La prise en compte des Objectifs environnementaux pour l'agriculture dans la politique agricole 2014-2107, réclamée par l'ASPO/BirdLife Suisse, est un pas important en direction d'une agriculture plus durable. Les moyens nécessaires doivent être mis à disposition pour pouvoir atteindre les Objectifs environnementaux élaborés de concert par les Offices fédéraux de l'agriculture et de l'environnement.

Utiliser les moyens là où les objectifs ne sont pas atteints

L'agriculture suisse atteint les objectifs qui ont été fixés dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement. Les surfaces de compensation écologique n'ont pas conduit à une diminution de la production vivrière. Les agriculteurs suisses font ici un bon travail. Pourtant, une très grande partie des paiements directs va dans les contributions à la sécurité de l'approvisionnement. Ces contributions ont même été augmentées par rapport à ce qui figurait dans le rapport explicatif de la consultation. On relève par contre des lacunes considérables dans le domaine de l'environnement. Trop peu de moyens sont prévus dans les domaines du paysage, de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources pour combler ces grandes lacunes. L'alouette des champs, espèce des milieux cultivés encore très fréquente il y a 40 ans et peu exigeante quant à son habitat, figure ainsi depuis l'année passée sur la Liste Rouge des espèces menacées.

Il est incompréhensible que, malgré cette menace persistante sur la biodiversité, on prévoie des contributions à la sécurité de l'approvisionnement plus faibles sur les surfaces de promotion de la biodiversité que sur les autres surfaces. L'ASPO demande de faire machine arrière sur ce point. De plus, les contributions pour la biodiversité qui diminuent en fonction inverse de l'altitude doivent être complètement abolies. La biodiversité des régions de montagne, qui se porte mieux que celle des altitudes plus basses, est particulièrement menacée.

Du pain et des fleurs

L'écologie et la production vivrière ne sont pas incompatibles. Les agriculteurs de IP-Suisse et de Bio Suisse en sont une preuve parmi d'autres. La production d'aliments de qualité supérieure avec des méthodes ménageant l'environnement et la faune sauvage est aussi avantageuse pour le portemonnaie des agriculteurs.

Il ne tient maintenant qu'au Parlement d'apporter les indispensables corrections concernant la répartition des moyens. Le concept de base élaboré par le Conseil fédéral offre un bon cadre à ces nécessaires améliorations.

Informations supplémentaires:

François Turrian, directeur romand de l'ASPO, tél 079 318 77 75

Note pour les rédactions:

Légende des images message politique agricole 14-17:

Alouette des champs

Auteur ASPO/BirdLife Suisse, Zurich

L'alouette des champs est une espèce des milieux cultivés encore fréquente. Elle a pourtant dû être portée sur la Liste Rouge des espèces menacées l'année passée.

Jachère florale

Auteur ASPO/BirdLife Suisse, Zurich

Les jachères florales contribuent de façon importante à la promotion de la biodiversité dans les terres arables – l'alouette des champs y trouve par exemple la nourriture indispensable à l'élevage de ses jeunes.

Trop peu d'espace pour la nature

Auteur ASPO/BirdLife Suisse, Zurich

Un paysage agricole actuel typique – la nature est clairement trop à l'étroit.

Le communiqué et les images en haute définition peuvent être téléchargés sous:

www.birdlife.ch/fr/presse